



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/02/2024 11H17 C:000040 I:32223
V/REF : 931656
V/Email reçu le Mercredi 21/02/2024 à 11H17

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 03823
IMMEUBLE : LES PRESLES
1/2 COURS JEAN MONNET
71400 AUTUN

Feillens, le 13 Mai 2024

Référence Marché: M_230609001-1

LOCALISATION : 2 LES PRESLES - COUR JEAN MONNET - AUTUN - MME PAYET 0637954792 POUR
ACCES CAVES

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT DU JOINT BALAI SUR LA PORTE EN FER DANS LA
CAVE (CAVE 2301 - 2302)
MS00016 X 2

Donneur d'ordre : Mme J PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 28 FEVRIER 2024 A 11H00
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE 2 BALAIS
ALUMINIUM SUR PORTES CAVES

LE 30 AVRIL 2024 A 10H45
REMPLACEMENT JOINT BALAIS PORTE CAVE EXTERIEUR

OBSERVATIONS : RT LCOMPTER Email envoyé le 21/02/24 à 11H53 Mme J PAYET

NOUS INTERVENONS LE 28/02 FIN DE MATINEE
Suite a donner : OUI. Le 28/02/2024 à 11:10

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,44	91,44
1,00	MS00016-Rempl.Joint Balais s/porte entré	2	15,24	15,24
TOTAL H.T.				106,68
T.V.A. a 10,00%				10,66
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>117,34</u>

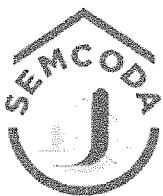
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



21022024 1117

Bon de Commande

N° : 931656 du 21/02/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel: 03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Voir liste annexe

Référence de la Demande

N°: 741 098 du 21/02/2024

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230609003-1

Délai

Date limite exécution : 07/03/2024

Observations

POUR ACCES AUX CAVES CONTACTER PAYET J. 06.37.95.47.92**ANNULE ET REMPLACE BC 931656****POUR INTERVENTION LE 28/02/24****Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00016 Remplacement Joint Balais sur porte de cave PORTE EN FER DANS CAVE	2,00	15,24	30,48	3,05	33,53
Total H.T.					30,48
Total TVA					3,05
Total TTC					33,53

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par PAYET JANYLENE le 21/02/2024

Le Responsable
Nom et SignatureVisa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,

A. DUBOIS

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN4

1/3

23/02/2024 à 11:07



Bon de Commande

N° : 931656 du 21/02/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel: 03.85.97.00.20

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
03823-00001 AUTUN 68 Col HLMO		
1 "Les Presles" Cour Jean Monnet 71400 AUTUN		
03823-00002 AUTUN 68 Col HLMO		
2 Les Presles Cour Jean Monnet 71400 AUTUN		

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 1 "Les Presles" Cour Jean Monnet 71400 AUTUN

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à ST REMY

le 23/02/2024

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 931656